

**DISCO NEON S1-2-3**

**(info date: voir email du conseiller)**

1. **QUI ORGANISE CETTE FÊTE?**

Le comité des élèves (CDE), sous la responsabilité du Conseiller Principal.

1. **QUI ASSURE LA SURVEILLANCE ?**

Une équipe de conseillers/ professeurs/parents volontaires, ainsi que le responsable de la sécurité.

1. **QUELLES BOISSONS/SNACKS Y SONT VENDUS ?**

Soft drinks, de l’eau et des snacks en tout genre (chips etc.)

1. **Y A-T-IL UN VESTIAIRE ?**

Oui (0.50 cents)

1. **QUI PARTICIPE?**

Uniquement les élèves EEB1 en S1-S2-S3. Entrée : 7 euros avec un **soft drink offert aux enfants déguisés selon le thème de la soirée.**

1. **L’INTENSITE DE LA MUSIQUE SERA-T-ELLE LIMITEE ?**

Oui, le responsable sécurité y veille.

1. **TABAC/ALCOOL?**

Ces produits sont tout à fait proscrits dans l’enceinte de l’école.

1. **OÙ PEUT-ON ACHETER LES TICKETS D’ENTRÉE ?**

Prévente: la semaine précédente à la cafétéria S123 pendant la petite récré (7€). Le soir même à l’entrée du Vert Chasseur (8€) DANS LA MESURE DES PLACES restant disponibles. (Nombre places limité)

1. **LES PARENTS PEUVENT-ILS RENTRER DANS L’ECOLE ?**

Non. Par mesure de sécurité, aucun parent/adulte externe à l’organisation de la fête ne peut rentrer à l’école. Les enfants seront déposés et repris à la grille du Vert Chasseur.

Attention, en raison du grand nombre de participants, la circulation peut être importante dans l’Avenue du Vert Chasseur. Les parents peuvent se garer dans les rues avoisinantes et sont priés de ne pas bloquer l’accès à l’école. Les parents qui ne peuvent pas venir chercher personnellement leur(s) enfant(s) sont priés de remettre une autorisation à la personne qui viendra les prendre à la grille du Vert Chasseur.

Le retour des enfants est de la **responsabilité entière** des parents. L’école déconseille fortement le retour non-accompagné par bus/taxi.

*Veuillez prendre vos dispositions en cas de pluie*.

1. **IMPORTANT : pour une gestion de la sécurité facilitée, il est demandé aux enfants de NE PAS amener de sac à dos ou sac divers.**

 **J. LOUARN**

Conseiller principal d’éducation